


NOTRE BILAN

■ ACTIVITÉS SOCIALES

 Toutes les activités sociales sans budget, avec des remises pour les salariés allant jusqu'à -50% : DVD, Champagne, Chocolats, Parfums, Activités de loisirs (EuroDisney, Cirque Gruss, ...).

Plus de 1600 salariés intéressés par nos activités. Imaginez ce que nous aurions fait avec le budget du CE !

■ DÉFENSE DES SALAIRES

Harcèlement, entretiens préalables, ruptures conventionnelles, licenciement, etc. La CFTC est proche des salariés et est en capacité de suivre des dossiers parfois difficiles.

■ NÉGOCIATIONS

NAO, GPEC, Harmonisation, ... La CFTC fait des propositions innovantes et adaptées aux besoins des tous les salariés. Elle est opiniâtre mais ne cherche pas systématiquement le conflit.

LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Avocats du salarié

Du 20 au 22 mars nous choisirons des délégués du personnel. Nous voterons pour une liste de titulaires et pour une liste de suppléants. Les candidats seront élus pour un mandat de quatre ans.

La mission des Délégués du Personnel est définie par le code du travail. Elle consiste en la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés.

Ils sont les gardiens de la légalité : code du travail, convention collective, accords de branche et d'entreprise. En bref, vos avocats face à la direction ou face à vos managers de proximité.

La direction les réunit une fois par mois pour répondre aux questions individuelles et collectives qu'ils présentent par écrit. Ils peuvent toutefois faire état de situation urgente à n'importe quel moment. Ils accompagnent et conseillent les salariés en souffrance ou en conflit avec leur hiérarchie.



■ Section CFTC Ricoh (employés et cadres)

■ **Sa méthode** : discuter, négocier et construire en respectant les salariés et les dirigeants, sans compromis et sans recherche du conflit.

■ **Son identité** : confédération syndicale de salariés, libre et indépendante.

■ **Ses valeurs** : le souci des personnes les plus fragiles, l'attachement à la dignité humaine et la recherche du bien commun.

■ **Ses objectifs** : faire respecter le droit du travail, œuvrer dans le sens d'une amélioration des conditions de travail, faire bénéficier les salariés des fruits de leur travail tout en défendant la possibilité pour chacun d'avoir une vie de famille.

NOTRE PROJET

■ Recenser tous les soucis des salariés et leur apporter une réponse la plus rapide et adaptée possible.

■ Se tenir en veille sur la situation économique de l'entreprise pour préserver les emplois.

■ Développer les budgets attribués aux régions pour des activités plus proches.

■ Favoriser les week-end entre salariés d'une même agence.

■ Organiser des repas type arbre de Noël, barbecue, beaujolais nouveau ...

■ Mettre en place une ligne téléphonique sociale.

LES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ D'ENTREPRISE

Les loisirs, mais pas seulement.

En même temps que les délégués du personnel, nous élirons nos représentants au Comité d'Entreprise (CE).

Il s'agira de voter pour une liste de titulaires et pour une liste de suppléants. Les candidats seront élus pour quatre ans. Les missions du Comité d'entreprise sont économiques et sociales.

Il donne son avis sur les choix

financiers, économiques, et sociaux de l'entreprise, sur l'emploi, la formation, l'égalité professionnelle, la rémunération, les conditions de travail...

Il gère les activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, au bénéfice du personnel. Les élus se réunissent une fois par mois avec la direction pour traiter les questions qui sont à l'ordre du jour.

**POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER**

Du 20 au 22 mars, 2581 salariés de RICOH appelés à voter !

Votez pour une équipe à votre service !